



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 octobre 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 3 octobre 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République bolivarienne du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, en votre qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre 2019, un fait extrêmement grave : les accusations sans fondement portées par M. Iván Duque Márquez, Président de la République de Colombie, lors du débat général de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 25 septembre 2019, qui s'inscrivent dans un plan général d'agression contre la République bolivarienne du Venezuela.

Dans son discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président de la République de Colombie a accusé mon pays d'avoir commis des actes de violence qui ont en fait eu lieu sur le territoire colombien. Ces diffamations s'inscrivent dans le cadre d'une campagne de désinformation orchestrée par la Colombie et les États-Unis d'Amérique, que nous avons déjà dénoncée le 9 juillet 2019 dans une lettre adressée à certains membres du Conseil de sécurité, en ces termes :

« Ces campagnes ont pour but de propager de fausses nouvelles selon lesquelles le Gouvernement vénézuélien protègerait des milices irrégulières colombiennes, telles que l'Armée de libération nationale. Elles laissent également entendre, sans aucune preuve, que le Venezuela fournit à ces milices des systèmes portables de défense antiaérienne et leur apprend à les utiliser. Le plus grave, c'est que de hauts représentants des Gouvernements colombien et américain se sont faits l'écho de ces diffamations, sans s'appuyer sur aucun élément de preuve. »

Ces accusations visent à créer un *casus belli*, qui justifierait que la Colombie et les États-Unis d'Amérique recourent à la force armée contre le Venezuela. Répondant à une prétendue agression, ces deux pays seraient donc protégés par le droit inhérent à la légitime défense prévu à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Ce qui rend la situation encore plus grave, c'est que cette agression est inexistante, non fondée et, pire encore, fabriquée de toutes pièces, comme nous le prouverons ci-dessous.

Dans son discours à l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président Ivan Duque a déclaré ce qui suit :

« La dictature vénézuélienne représente un maillon supplémentaire dans la chaîne du terrorisme transnational. Ses structures corrompues sont au service des cartels de la drogue. Ses pions sont les sbires de la mafia. Elle alimente la violence en Colombie. Elle protège des meurtriers et des violeurs d'enfants, qui n'ont aucun respect pour la loi. Bien entendu, en choisissant de l'ignorer, on



s'en fait le complice. Mon gouvernement dispose de preuves indéniables du soutien de la dictature à des groupes criminels et à des narcoterroristes qui, du Venezuela, veulent attaquer la Colombie. Moi, Président de la Colombie, je transmettrai ces preuves au Président de l'Assemblée et au Secrétaire général de l'ONU. Ce dossier de 128 pages contient l'ensemble des preuves de la complicité de Nicolas Maduro avec les cartels terroristes qui s'en prennent au peuple colombien. Nous présentons, devant la communauté internationale, la liste d'un gang d'au moins 20 criminels qui ont trahi la générosité des Colombiens¹. »

Le rapport « Threats to democracy, security and regional peace » auquel il est fait référence a été remis le 26 septembre 2019 au Secrétaire général, Antonio Guterres, et contient un ensemble de photographies qui prouveraient la présence au Venezuela de groupes armés irréguliers en provenance de Colombie.

Toutefois, au lendemain de la présentation de ce document, les médias colombiens et les agences de presse internationales ont affirmé reconnaître au moins quatre photographies figurant dans le rapport, mais dont l'origine temporelle et géographique était différente de celle indiquée par le Gouvernement colombien. Le quotidien *El Colombiano* a déclaré ce qui suit :

« (...) La photo que le Président Duque a donnée à Antonio Guterres et qu'il a diffusée ce jeudi sur son compte Twitter n'aurait pas été prise à la date ou au lieu mentionnés par le dirigeant colombien, selon les informations que les services de renseignement militaire auraient données à EL COLOMBIANO en 2015 (...) Cette image illustrerait des activités de recrutement menées par l'Armée de libération nationale à El Tambo, dans le Cauca². »

De même, l'Agence de presse France Presse (AFP) a publié ce qui suit :

« Le Président Duque a remis à l'ONU des informations inexactes d'origine incertaine sur la présence de guérilleros colombiens au Venezuela. (...) Le 27 septembre, une porte-parole du Ministère de la défense a présenté des excuses à l'agence par téléphone, pour l'utilisation d'au moins trois photos de l'AFP dans le dossier, qui n'a pas été publié dans son intégralité. En outre, la source a reconnu que les trois photographies de l'AFP avaient été prises en Colombie et non au Venezuela³. »

Le général Oswaldo Peña Bermeo, Directeur du renseignement militaire colombien, qui aurait servi de bouc émissaire de la campagne de désinformation ratée, a dû démissionner une fois que les éléments de preuve contenus dans le rapport ont été officiellement reconnus comme faux. Il est donc clair que le Président Ivan Duque a tenté de tromper l'Assemblée générale des Nations Unies, le Secrétaire général et l'opinion publique mondiale avec des preuves fabriquées de toutes pièces.

Suite au scandale international, les autorités colombiennes ont tenté de relancer l'affaire en proposant une conférence de presse pour prouver la véracité de leurs accusations et sauver leur crédibilité. Ainsi, le lundi 30 septembre 2019, le Ministre colombien des affaires étrangères Carlos Holmes Trujillo, le Procureur général Fabio Espitia et le commandant de la police Óscar Atehortúa ont présenté comme nouvelle preuve la photographie de José Amín Hernández Manrique, alias Marco, leader du front Darío Martínez et membre de la direction nationale de l'ELN, en

¹ Voir également www.youtube.com/watch?v=NP8m00YTrV0&feature=youtu.be.

² Voir www.elcolombiano.com/colombia/paz-y-derechos-humanos/foto-entregada-por-presidente-duque-a-la-onu-no-es-del-eln-en-venezuela-JA11665158.

³ Voir <https://factual.afp.com/duque-entregó-la-onu-información-falsa-y-de-origen-incierto-sobre-guerrilleros-colombianos-en>.

compagnie de son partenaire, à Maracaibo (Venezuela), en 2015. La présence de ce chef de la guérilla au Venezuela témoignerait du soutien que le Gouvernement vénézuélien apporte actuellement aux groupes armés colombiens.

Toutefois, le même jour, les médias colombiens (voir le journal *El Tiempo* du 14 juin 2015) ont révélé que le chef de guérilla susmentionné avait été tué lors d'un combat avec les forces armées colombiennes dans le village d'El Carmen, à Segovia (Antioquia, Colombie). Cette information a été confirmée par le Président colombien de l'époque, Juan Manuel Santos. Il convient de noter que même pendant qu'elles essayaient de limiter les dégâts causés par leur campagne de désinformation ratée à l'ONU, les autorités colombiennes ont continué de mentir, compromettant ainsi davantage leur crédibilité.

De même, le Gouvernement américain s'est associé à la campagne de diffamation contre le Venezuela en exprimant son soutien au faux rapport, le 1^{er} octobre 2019, par l'intermédiaire de son ambassade en Colombie :

« Les États-Unis souscrivent pleinement aux conclusions que le Président Duque a présentées à l'Assemblée générale des Nations Unies, qui dénoncent le régime Maduro déjà sanctionné pour son soutien continu aux groupes criminels et aux narcoterroristes présents sur le territoire vénézuélien. Il ne fait aucun doute que ces groupes poursuivent leur trafic de drogues et d'autres activités criminelles, qui menacent de déstabiliser la région. Les États-Unis soutiennent la Colombie dans ses efforts continus visant à protéger et défendre son intégrité territoriale⁴.»

Cette manipulation conjointe de la Colombie et des États-Unis d'Amérique a pour but de créer un climat d'hostilité contre le Gouvernement vénézuélien, d'accroître les tensions frontalières entre les deux pays et de créer une occasion pour que le Gouvernement américain intervienne en faveur de la Colombie. Cette campagne doit être replacée dans le contexte de l'application du Traité interaméricain d'assistance réciproque, dont le Venezuela n'est plus partie, invoqué pour justifier une agression contre notre pays, comme nous l'avons dénoncé dans notre lettre du 20 septembre 2019 (S/2019/765).

Fervent défenseur de la vérité, le Venezuela doit tout faire pour empêcher que l'Organisation des Nations Unies ne serve de lieu d'incubation de fausses informations destinées à des fins bellicistes contre un pays, en l'occurrence le nôtre. La campagne de désinformation de la Colombie constitue une violation du principe selon lequel les États remplissent de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées conformément à la Charte [résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale du 24 octobre 1970].

La capacité de déterminer la véracité des faits est essentiel pour garantir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, dont est investi le Conseil de sécurité en vertu de l'Article 39 de la Charte des Nations Unies.

Enfin, les affirmations du Gouvernement colombien selon lesquelles le Venezuela aurait violé la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité sont fondées sur des preuves fabriquées de toutes pièces, qui ne font que détourner ladite résolution de son objectif initial, qui est de combattre le terrorisme, afin d'inciter le Conseil de sécurité à en appliquer les dispositions à tort et en violation des objectifs de la Charte. C'est pourquoi nous nous adressons à vous, en votre qualité de Président de cet organe suprême, pour vous mettre en garde, vous et tous les membres de cet organe, pour que vous ne vous laissiez pas prendre à cette provocation et jugiez, par vous-même, de la

⁴ Voir <https://co.usembassy.gov/support-for-duque-governments-conclusions-on-eln-and-farc-d-activity-in-venezuela/>.

fausseté des accusations portées la semaine dernière par le Président de la Colombie devant l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je sollicite respectueusement vos bons offices pour faire porter le texte de la présente lettre⁵ à l'attention des États membres du Conseil de sécurité et le faire distribuer comme document de cet organe.

Ambassadeur, Représentant permanent
de la République bolivarienne du Venezuela
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Samuel **Moncada**

⁵ Voir également les articles disponibles sur les sites web suivants : www.theguardian.com/world/2019/oct/01/colombia-spy-chief-quits-dossier-venezuela-oswaldo-pena ; <https://factcheck.afp.com/colombias-military-intelligence-chief-resigns-over-false-information-presented-un-including-afp> ; <https://colombiareports.com/colombia-admits-fabricating-at-least-four-pieces-of-evidence-against-venezuela> ; et www.bbc.com/news/world-latin-america-33129613.